

Maria Cernîș

Doctorante

Faculté d'Histoire, Université „Alexandru Ioan Cuza” de Iași

cermaria290@gmail.com

ORCID: <https://orcid.org/0009-0009-5600-4135>

La Russie et la “question” de la neutralisation de la mer Noire 1870–1871

RÉSUMÉ: À la suite de la défaite subie lors de la guerre de Crimée, la neutralisation de la mer Noire s’est imposée pour la Russie comme un objectif de première importance. Les conséquences de la guerre de Crimée ont laissé des traces profondes sur la politique extérieure russe, et la crainte de l’isolement diplomatique a conduit au lancement de démarches soutenues et solennelles sur le plan international. La direction de Saint-Pétersbourg a concentré ses efforts presque exclusivement sur la révision du traité de Paris, visant principalement à éliminer les clauses imposant la neutralisation de la mer Noire. Après quinze années d’intenses efforts diplomatiques et en profitant d’un contexte international favorable, la Russie est parvenue, en 1871, à annuler cette disposition, marquant ainsi une victoire importante dans le processus de reconquête de son statut.

MOTS-CLÉS: Russie, guerre de Crimée, neutralisation de la mer Noire, conférence de Londres

Introduction

Le XIXe siècle a été marqué par des changements spectaculaires en matière de progrès, d’équilibre européen, de mouvements nationaux,

d'unifications étatiques, etc. Au cours de ce siècle, une série de transformations ont eu lieu, qui ont influencé la reconfiguration géopolitique de l'Europe. Ce siècle a été le témoin de transformations essentielles qui ont marqué l'évolution politique du continent européen. Dans le même temps, les changements de cette période ont eu une influence décisive sur les relations internationales, conduisant à un réaménagement des alliances et des rivalités. Au cours de la seconde moitié du XIXe siècle, un événement a marqué de manière décisive le système d'équilibre européen, a mis en évidence le problème du système d'alliances et a influencé la politique étrangère de la Russie dans la phase suivante. Cet événement fut la guerre de Crimée.¹ Le conflit militaire de 1853-1856 a incité la Russie à concentrer ses efforts sur la révision des clauses défavorables imposées par le traité de Paris. En conséquence, l'une des priorités de l'Empire russe était l'annulation de la disposition relative à la neutralisation de la mer Noire. Bien que la neutralisation de la mer Noire ait été un événement important qui a entraîné des changements fondamentaux dans l'équilibre européen, on ne trouve qu'un nombre limité d'ouvrages consacrés à ce sujet.

La question de la neutralisation de la mer Noire est restée d'actualité, mais elle a été peu abordée par les historiens roumains ainsi que par ceux d'Europe occidentale. Dans cette perspective, la présente étude se propose d'identifier l'influence exercée par la guerre de Crimée sur les orientations de la politique étrangère de l'Empire russe, d'analyser les principales lignes d'action du gouvernement de Saint-Petersbourg jusqu'en 1871, ainsi que d'évaluer l'impact de ces évolutions sur la reconfiguration de l'équilibre des puissances en Europe. Bien que la politique étrangère de la Russie au XIXe siècle ait toujours été au centre de l'attention,

¹ Nous mentionnerons quelques ouvrages traitant de ce sujet : E. V. Tarle, *Războiul Crimeii*, vol. II (București: Editura de Stat pentru Literatură Științifică, 1952); Leonid Boicu, *Austria și Principatele Române în vremea Războiului Crimeii (1853-1856)* (București: Editura Academiei Republicii Socialiste România, 1972); Gheorghe Cliveti, „Un conflict european: ‘Războiul Crimeii (1853–1856)’,” dans *Cercetări istorice*, vol. XII–XIII (Iași: Editura Muzeului de Istorie, 1981–1982). Tous les titres en russe sont translittérés: V. N. Vinogradov, *Velicobretaniya i Balcany: ot Venskogo Kongressa do Crymskoi voiny* (Moskva: Izdanie Nauka, 1985); R. B. Butova, „Crymscaya voyna: russckii vzglead iz Afin,” dans *1821 god v istorii balkanskih narodov: K 200-letiu greceskoi nacionalnoi-osvoboditelnoi revoliutii*, ed. O. E. Petrușin, A. K. Alexandrova și T. Yaniți (Moskva: Izdanie Institut Slaveanovedenye RAN, 2022).

nous avons néanmoins constaté une marginalisation du sujet lié à la neutralisation de la mer Noire en 1871. Ainsi, nous remettons au cœur de la recherche historique l'importance de la question de la neutralisation de la mer Noire, laquelle a eu des conséquences géopolitiques à long terme pour l'ensemble de la société européenne. L'Empire russe a joué un rôle déterminant en 1871 ; par conséquent, ce sujet continuera de susciter l'intérêt des chercheurs en tant qu'événement marquant du XIXe siècle.

Historiographie

En ce qui concerne les sources utilisées, nous nous sommes avant tout concentrés sur l'analyse des sources primaires. Bien que nous ayons constaté une carence importante de documents primaires, des documents édités relatifs au sujet étudié ont été mis à la disposition des chercheurs. Dans l'historiographie occidentale, il existe un ensemble de documents consacré à l'Empire ottoman et à la crise orientale, principalement centré sur la conférence des ambassadeurs à Londres de 1871.² Ces sources mettent en évidence les nombreuses négociations menées entre les dirigeants russes et ottomans concernant la neutralisation de la mer Noire. Bien qu'elles aient eu une diffusion internationale limitée, elles restent essentielles pour comprendre les processus diplomatiques et les mécanismes ayant conduit à l'abrogation du traité de Paris en faveur de la Russie.

Nous avons également utilisé des documents présentant un lien tangentiel avec la question de la neutralisation de la mer Noire. Les documents relatifs à la question d'Orient³, les actes internationaux⁴ ainsi que la problématique de la renaissance roumaine⁵ ont permis de dégager un cadre propre au XIXe siècle, dans lequel la Russie s'est affirmée comme une Grande Puissance, capable de dénoncer unilatéralement une disposition

² *Ottoman diplomatic documents on „the Eastern Question“. The London Conference on the revision of certain stipulations of the Treaty of March 30, 1856 concerning the neutralization of the Black Sea 1870-71*, ed. Sinan Kunalp (Istanbul: Isis Press, 2009).

³ *Graf N. P. Ignatiev i provoslavnyii vostok. Documenty. Peregiska. Vospomenaniya. N. P. Ignatiev zapiski o russkoi politike na vostoce 1864-1887 gg*, ed. O. V. Anisimov, K. A. Vah, vol. I (Moskva: Izdanie Indrik, 2015).

⁴ *Recueil d'actes internationaux de L'Empire Ottoman*, recueillis et publiés par Gabriel Effendi Noradounghian, Tome Troisième (Paris : Librairie Cotillon, 1902).

⁵ *Acte și documente relative la istoria renascerii României*, ed. Ghenadie Petrescu, Dimitrie A. Sturdza și Dimitrie C. Sturdza, vol. II (București: Tipografia Carol Göbl, 1889).

relevant de la géopolitique européenne. Les documents édités contiennent des informations essentielles sur les relations politiques de la seconde moitié du XIXe siècle, ainsi que sur les positions des États européens dans des questions d'intérêt stratégique.

Outre les sources documentaires, la présente étude comprend des informations inédites obtenues à partir de la presse de l'époque.⁶ Les journaux russes de 1871 contiennent des données essentielles concernant la politique de la Russie après la signature du traité de Paris. À travers les publications périodiques, nous analyserons en détail les démarches des milieux politico-gouvernementaux de Saint-Petersbourg tout au long de l'année 1871, ainsi que la réaction de l'élite russe face aux actions entreprises.

L'historiographie russe, comme celle occidentale, reste relativement restreinte dans son approche de cette question. Nous avons néanmoins identifié quelques ouvrages utiles qui se concentrent sur la question de la neutralisation de la mer Noire. Dans l'historiographie russe, plusieurs travaux abordent ce thème, qu'ils soient généraux ou spécialisés. Un ouvrage fondamental qui a contribué à la compréhension de la complexité de ce phénomène a été écrit par Lidia Narocinskaia.⁷ Le livre consacré exclusivement à la Russie et à l'annulation des clauses défavorables du traité de Paris nous a permis de comprendre l'importance de ce phénomène pour l'Empire russe dans la seconde moitié du XIXe siècle. Lidia Narocinskaia a utilisé un nombre important de journaux russes qui reflétaient la position des dirigeants de Saint-Petersbourg sur la question de la neutralisation de la mer Noire. L'auteure a également utilisé des sources inédites provenant des archives russes qui ont structuré les informations sur ce sujet. Lidia Narocinskaia a réalisé une étude solidement documentée, clairement rédigée et méthodologiquement bien construite. Dans le même temps, l'auteure de l'ouvrage a soulevé une série de questions liées à cette période.

Il existe plusieurs autres ouvrages dans l'historiographie russe qui traitent de manière générale du sujet de la neutralisation de la mer Noire. L'historien russe, V. N. Vinogradov, dans ses travaux consacrés au chancelier d'État russe Alexandr M. Gortchakov, s'est également

⁶ *Golos*, 1871; *Novoe Vremya*, 1871; *Russkii invalid*, 1871.

⁷ Lidia Narocinskaia, *Rossiya i otmena neutralizatii Chernogo Morea. 1856-1871. K istorii vostochnogo voprosa* (Moskva: Izdanie Vece, 2022).

intéressé, bien que de manière superficielle, aux problèmes russes liés aux clauses du traité de Paris.⁸ En ce qui concerne l'historiographie occidentale, on peut se référer aux travaux généraux qui ont abordé de manière indirecte l'annulation des clauses du traité de Paris par l'Empire de l'Est. L'auteur occidental, M. S. Anderson, a consacré un ouvrage à la question orientale,⁹ dans lequel il évoque également de manière succincte la neutralisation de la mer Noire. Les études occidentales prennent comme point de départ des périodes temporelles variées, ce qui permet de suivre l'évolution des préoccupations du cabinet de Saint-Pétersbourg à différentes étapes de l'histoire. Dans l'historiographie occidentale, Barbara Jelavich¹⁰ a publié une étude consacrée aux Grandes Puissances et à la question des détroits. L'auteure y examine la rivalité entre les Grandes Puissances pour le contrôle de ces passages stratégiques, ainsi que les crises qu'elle a engendrées. L'ouvrage analyse également la position délicate et vulnérable de l'Empire ottoman face aux autres Grandes Puissances. Dans ce contexte, la Russie a consolidé sa position privilégiée, poursuivant ses objectifs stratégiques tout en diminuant l'influence de l'Empire ottoman dans la région, illustrant ainsi la dynamique tendue des relations internationales à cette époque.

La guerre de Crimée

Le 4/16 octobre 1853, une nouvelle guerre russo-ottomane éclata, connue dans l'historiographie sous le nom de guerre de Crimée, car les hostilités militaires se déroulèrent dans cette région géographique. Le prétexte officiel de ce conflit était la protection des chrétiens et des Lieux Saints.¹¹ La Russie était très préoccupée par le choix d'une justification viable pour une nouvelle guerre contre les Turcs. Le prétexte choisi devait masquer les véritables objectifs de la politique russe en Orient. La Russie se sentait en droit d'intervenir dans les questions relatives aux Lieux Saints, car elle se considérait comme la protectrice des chrétiens orthodoxes

⁸ V. N. Vinogradov, *Balcanskaya epopeya kneazy A. M. Gortchakova* (Moskva: Izdanie Nauka, 2005).

⁹ M. S. Anderson, *The Eastern Question 1774-1923* (New York: ST Martin's Press, 1996).

¹⁰ Barbara Jelavich, *The Ottoman Empire, the Great Powers, and the Straits Question 1870-1887* (Bloomington and London: Indiana University Press, 1973).

¹¹ Adrian-Bogdan Ceobanu, *Politică și diplomație la sfârșitul secolului XIX. Din istoria relațiilor româno-ruse (1878-1899)* (Iași: Editura „Universității Alexandru Ioan Cuza”, 2017), 36.

de l'Empire ottoman. En substance, les contradictions apparues en 1853 étaient loin d'être purement religieuses, elles étaient plutôt politiques.¹²

Pendant la guerre de Crimée, deux camps se sont formés, le premier représenté par l'Empire oriental et le second par l'Empire ottoman, soutenu par la Grande-Bretagne, la France et la Sardaigne. L'intervention des Grandes Puissances avait pour but d'arrêter l'expansion russe, et non d'aider les Ottomans. Le prétexte invoqué par la France, la Sardaigne et la Grande-Bretagne pour s'impliquer était de maintenir l'équilibre européen. La Russie était perçue comme une menace pour la paix européenne. La guerre qui venait d'éclater était considérée comme un nouvel épisode dans l'ancien conflit entre l'Occident et l'Orient, représenté dans ce cas précis par l'État russe. Au cours du XIXe siècle, l'Empire russe a toujours été impliqué dans des conflits militaires avec d'autres Grandes Puissances. La politique étrangère de Saint-Pétersbourg affectait directement les intérêts d'autres États, ce qui provoquait des malentendus et parfois des guerres. Cependant, la guerre de Crimée se distinguait des conflits précédents de l'État russe, car, pour la première fois, il existait une alliance des Grandes Puissances contre la Russie.¹³ Parmi tous les conflits militaires menés par les Russes au cours du XIXe siècle, celui de 1853-1856 a représenté un moment particulièrement significatif. Ce fut la guerre qui a changé la géopolitique européenne, qui a conduit à repenser la politique étrangère tsariste et qui a laissé une empreinte négative dans la conscience des Russes. Au départ, il s'agissait d'un conflit militaire classique entre deux États (l'Empire russe et l'Empire ottoman), mais au fur et à mesure de son déroulement, il a pris une dimension beaucoup plus large, compte tenu de l'implication d'autres États. Par conséquent, la guerre de 1853-1856 a été classée parmi les conflits totaux.¹⁴

Lorsque l'échec des forces militaires de l'Empire russe est devenu évident, les dirigeants de Saint-Pétersbourg ont entamé des négociations de paix. La guerre de Crimée a clairement conduit à la défaite de l'État

¹² Cliveti, „Un conflict european,” 422.

¹³ S. A. Nikitin, „Russkoe obshestvo i voprosy balcanskoï politichi Rossii (1853–1876),” dans *Slaveane i Rossiya: K 110-letiu so dnia rojdeniya S. A. Nikitina*, ed. I. V. Ciurchina, S. I. Dancenکو și M. M. Frolova (Moskva: Izdanie Tezaurus, 2013), 169–170.

¹⁴ Gheorghe Cliveti, *România și crizele internaționale 1853-1913*, (Iași: Editura Fundației „Axis”, 1997), 15.

russe. En conséquence, dans le cadre des futures négociations de paix, la Russie devait être traitée comme une puissance vaincue.

Traité de Paris, 18/30 mars 1856

Les travaux du congrès de Paris ont débuté le 25 février et se sont poursuivis jusqu'au 18/30 mars 1856, date à laquelle le traité de paix a été signé entre les parties belligérantes. Pendant le congrès, chaque État suivait attentivement le déroulement des négociations afin d'imposer, au moment opportun, sa position sur le règlement de la paix. L'Autriche a tenté d'imposer ses intérêts concernant les principautés roumaines, en particulier la question de leur union, mais sans grand succès.¹⁵ Les contradictions entre les Grandes Puissances se reflétaient dans les traités signés, qui contenaient des formulations divergentes, soulignant la nécessité d'un compromis dans les négociations entre les États européens.¹⁶

Le traité de Paris prévoyait que les troupes russes évacuent les territoires ottomans occupés, comme la ville de Kars, et que les Grandes Puissances s'engagent à quitter les territoires russes. La France, l'Autriche, la Grande-Bretagne, la Prusse, la Russie et la Sardaigne s'engagèrent à respecter l'indépendance et l'intégrité de l'Empire ottoman. Les Grandes Puissances se sont engagées à garantir conjointement le strict respect de cet engagement et, par conséquent, à considérer tout acte susceptible de le violer comme une question d'intérêt général. Le traité de Paris a également réglé la question religieuse sur le territoire ottoman. L'une des principales clauses établies à Paris concernait la neutralisation de la mer Noire. Tous les États s'engageaient à renoncer à la présence de navires militaires dans la mer Noire.¹⁷ La clause relative à la neutralisation de la mer Noire a suscité le mécontentement de la Russie, qui s'est efforcée de la faire annuler au cours des années suivantes. L'Empire russe et l'Empire ottoman s'engageaient tous deux à renoncer à la présence de flottes mili-

¹⁵ Mihai-Ștefan Ceaușu, „Austria și sud-estul Europei în perioada Războiului Crimeii,” dans *Congresul de la Paris (1856): Prefaceri europene, implicații românești*, ed. Dumitru Ivănescu și Dumitru Vițcu (Iași: Editura Junimea, 2006), 45.

¹⁶ Gheorghe Cliveti, *Tratatul din 30 martie 1856, de la Paris. Problema garanțiilor*, dans *Prefaceri europene, implicații românești*, ed. Dumitru Ivănescu și Dumitru Vițcu (Iași: Editura Junimea, 2006), 87.

¹⁷ Petrescu, Sturdza, *Acte și documente relative*, 1078–1079.

taires dans les détroits du Bosphore et des Dardanelles. Bien que cette clause fasse référence aux deux pays, l'Empire ottoman a continué à déployer des navires battant pavillon de la demi-lune dans ces détroits.¹⁸ L'interdiction de posséder des navires militaires en mer Noire constituait un obstacle à la protection des navires commerciaux qui assuraient une grande partie des exportations russes.¹⁹

Les dispositions du traité de paix ont conduit à un affaiblissement de la puissance extérieure de la Russie. L'État russe est resté insatisfait des décisions prises à Paris. Selon l'historien A. J. P. Taylor, la suppression des clauses relatives à la mer Noire était l'objectif principal de la diplomatie russe.²⁰ La défaite russe dans la péninsule de Crimée a imposé un changement dans la politique de la Russie, et l'humiliation subie a contraint le gouvernement de Saint-Pétersbourg à envisager des lignes d'action différentes de celles qui avaient été suivies jusqu'alors.²¹

Le conflit de Crimée s'est avéré être un événement ayant des conséquences sérieuses sur les relations internationales, générant de nouvelles amitiés, alliances, mais aussi des conflits entre États. L'Empire russe s'est retrouvé dans une position extrêmement défavorable. Pendant la guerre et à son terme, on a observé le déclin politique et diplomatique de l'État russe dans le concert européen. La crainte principale des décideurs de Saint-Pétersbourg consistait à perdre sa position sur la scène internationale. Pour la Russie, il était important de continuer à être considérée comme une Grande Puissance dont l'avis comptait encore. La guerre sur le continent européen a établi une nouvelle organisation des relations entre les Grandes Puissances.

Du point de vue russe, l'accord signé en 1856 représentait une humiliation qu'il convenait de surmonter au plus vite. Une fois achevées toutes les discussions relatives à la conclusion de la guerre continentale, la

¹⁸ V. N. Vinogradov, „Nikolai I v 'Crymskoi lovuške', a soiuznaya coalitiya na puti v nikuda,” dans *Istoriya Balkan. Vek dvenadtsatiy (do Crymskoi voiny)*, ed. V. N. Vinogradov (Moscou: Izdanie Krasand, 2012), 444.

¹⁹ Geoffrey Hosking, *Rusia popor și Imperiu 1552-1917*, traduit par Dana Crăciun, Hortensia Pârlog și Maria Teleagă (Iași: Editura Polirom, 2001), 223.

²⁰ A. J. P. Taylor, *The struggle for mastery in Europe 1848-1918* (London: Oxford University Press, 1954), 85.

²¹ Barbara Jelavich, *Russia and the Formation of the Romanian National State 1821-1878* (New York: Cambridge University Press, 1984), 61.

diplomatie tsariste s'est tournée vers l'annulation des dispositions établies. En d'autres termes, les dirigeants de Saint-Pétersbourg refusaient d'accepter l'état des choses résultant de 1856 et déployaient des efforts pour dénoncer les clauses défavorables du traité signé à l'issue du conflit.

La politique étrangère de la Russie après 1856

Après 1856, la politique russe s'est concentrée sur l'annulation des clauses du traité de Paris. Pour y arriver, les décideurs de Saint-Pétersbourg ont suivi de près l'évolution des relations internationales dans le but de tirer profit des conflits européens. Des occasions propices à l'annulation des clauses du traité de Paris se sont présentées en 1866 (pendant le conflit austro-prussien) et en 1870 (pendant la guerre franco-prussienne).²²

Le gouvernement de Saint-Pétersbourg a attendu pendant quinze ans la dénonciation des dispositions relatives à la mer Noire et au sud de la Bessarabie. L'attention européenne tournée vers la guerre franco-prussienne a représenté une occasion favorable pour le gouvernement russe, qui était sur le point de réaliser son rêve. Bien que le congrès de Paris ait été suivi d'un rapprochement franco-russe en 1870, les décideurs de Saint-Pétersbourg ont suggéré que l'État français était responsable du report constant de la révision du traité de 1856.²³

Les tensions internationales ont créé une marge de manœuvre favorable à l'intervention russe en vue d'annuler les décisions qui dérangeaient les Russes. Avant d'agir fermement contre le traité signé à Paris, le tsar Alexandre II devait également tenir compte de l'avis des dirigeants de Saint-Pétersbourg, qui avaient une vision claire de la situation internationale, mais aussi des risques et des conséquences d'une intervention tsariste dans la dénonciation d'un accord européen. À cet effet, le tsar Alexandre II a organisé un conseil des ministres afin d'entendre les opinions des décideurs de Saint-Pétersbourg sur la dénonciation du traité de Paris.²⁴

Le 24 août 1870, le ministre russe des Affaires étrangères, Alexandr M. Gortchakov, a rencontré l'agent diplomatique prussien accrédité à Saint-Pétersbourg, Reuss. Les deux diplomates ont discuté des

²² Cliveti, *România și crizele*, 161.

²³ Hélène Carrère d'Encausse, *Alexandru al II-lea. Primăvara Rusiei*, traduit par Dana ManCIUR (București: Editura Artemis, 2009), 188.

²⁴ *Ibid.*

intentions territoriales et souveraines des deux États. En conséquence, la Russie était déterminée à soutenir les revendications de la Prusse concernant l'Alsace et la Lorraine, et cette dernière devait soutenir l'annulation des clauses du traité de Paris.²⁵ Le conflit franco-prussien a commencé à inquiéter l'Empire ottoman quant à la politique étrangère russe. Le représentant turc à Vienne, Chrissidy Efendi, souligna que l'avancée de l'armée prussienne vers Paris offrait à la Russie l'occasion de dénoncer les clauses du traité de 1856. Chrissidy Efendi supposait que les actions de Saint-Pétersbourg allaient unir la Turquie, l'Autriche et même la Prusse contre l'Empire tsariste.²⁶ Le gouvernement de Constantinople n'avait pas connaissance des discussions qui avaient eu lieu entre Gortchakov et Reuss, c'est pourquoi le diplomate ottoman espérait encore que le gouvernement de Berlin adopterait une politique allant à l'encontre des intentions russes.

La défaite de la France à Sedan, le 2 septembre 1870, a accéléré les démarches du cabinet de Saint-Pétersbourg. La Russie était prête à annoncer l'abrogation des dispositions du traité de Paris, tandis que l'Empire ottoman continuait de penser que l'Empire tsariste n'agirait pas sans l'accord des Grandes Puissances. Le diplomate turc en poste dans la capitale de l'Empire russe, Caratheodory Pacha, était convaincu que le gouvernement russe ne prendrait pas l'initiative d'organiser une réunion internationale dans le but de réviser les clauses de l'accord de 1856.²⁷ D'une part, le diplomate ottoman avait raison, car l'initiative d'organiser une conférence internationale revenait à l'État prussien, et non à l'État russe. D'autre part, la Russie a entrepris une série d'actions qui ont inévitablement conduit à la réunion des puissances européennes dans le but de réviser les clauses de l'accord conclu dans la capitale française.

Dans le même temps, l'ambassadeur russe à Constantinople, Nicolai P. Ignatiev, s'efforçait de parvenir à un accord pacifique avec l'Empire ottoman. Ignatiev s'est entretenu avec le grand vizir, Aali-Pacha (qui occupait également le poste de ministre des Affaires étrangères ottoman), au sujet de la dénonciation des clauses relatives à la mer Noire et aux trois comtés du sud de la Bessarabie. À l'issue de la réunion, les représentants

²⁵ Mihai Timofte, *România la 1870-1871: monarhie sau republică* (Iași: Editura Polirom, 1996), 27.

²⁶ Kunalp, *Ottoman Diplomatic Documents*, 19.

²⁷ *Ibid.*

des deux pays ont formulé des conclusions différentes sur les discussions menées. Le ministre des Affaires étrangères ottoman a eu l'impression d'avoir expliqué assez clairement à Ignatiev que l'Empire russe ne devait pas se sentir menacé par l'absence de sa flotte militaire en mer Noire, alors que la possession de forces navales pouvait menacer la sécurité de l'État ottoman.²⁸ Ali Pacha refusait toute annulation du traité de Paris. Selon le diplomate russe, à l'issue des discussions entre les deux représentants, le grand vizir aurait consenti à réviser les clauses en question, tandis que la Russie devait, en contrepartie, garantir l'intégrité de l'Empire ottoman et reconnaître les garanties collectives sur les États d'Europe du Sud-Est. Ignatiev percevait ces échanges comme une normalisation des relations russo-ottomanes, et tout semblait réglé entre les deux puissances. Cependant, Gortchakov annonça que la Russie adopterait une politique différente afin d'obtenir l'annulation des clauses du traité de Paris.²⁹ Le ministre russe des Affaires étrangères fondait ses espoirs sur la victoire de la Prusse dans la guerre continentale et, par conséquent, sur le soutien de l'État prussien quant à l'annulation de l'accord de Paris.

Circulaire d'Alexandre M. Gortchakov, 19/31 octobre 1870

Dans un télégramme adressé à tous les pays signataires du traité de paix de Paris, envoyée les 19/31 octobre 1870, Alexandre M. Gortchakov a annoncé l'intention de l'Empire russe de dénoncer les clauses défavorables du traité de Paris de 1856. Le ministre russe des Affaires étrangères a exposé dans sa circulaire les arguments en faveur de la nécessité d'annuler certaines décisions qui avaient été prises à Paris. Gortchakov a mentionné que le traité signé quinze ans auparavant avait été conçu dans le but d'éviter les affrontements directs entre les États de la mer Noire, mais que cela n'était plus valable dans le contexte des années 1870. Gortchakov a tenu à préciser que, grâce à un accord unanime de l'Europe, les Grandes Puissances ont sauvé la Russie de tout risque d'effondrement. Quinze années d'expérience ont prouvé que le principe établi à Paris, dont dépendait la sécurité de l'Empire russe, n'avait qu'une signification théorique.³⁰

²⁸ *Ibid*, 20.

²⁹ Anisimov, Vah, *Graf N. P. Ignatiev*, 34.

³⁰ *Sbornik dogovorov Rossii s drugimi gosudarstvami 1856-1917*, ed. I. V. Kovmenco (Moskva: Gosudarstvennoe Izdatelstvo Politiceskoi Literatury, 1952), 103-104.

Le dirigeant de Saint-Pétersbourg exprimait son mécontentement du fait que seule la Russie ait été privée du droit de disposer de navires militaires en mer Noire : « en réalité, alors que l'État russe était désarmé en mer Noire et que, par une déclaration incluse dans le procès-verbal de la conférence, il s'interdisait formellement de prendre toute mesure effective de défense navale dans les mers et ports adjacents, la Turquie conservait, elle, le droit de maintenir des forces navales dans l'Archipel et les détroits, dans une mesure limitée, tandis que la France et l'Angleterre pouvaient continuer à concentrer des escadres en mer ». ³¹ La déclaration du dirigeant russe soulignait que la Russie ne souhaitait plus être traitée comme une puissance vaincue, mais comme une Grande Puissance. L'État russe souhaitait que le principe d'égalité soit respecté. La déclaration du diplomate signifiait qu'en cas de guerre, la neutralisation de la mer Noire ne serait pas respectée. ³² Gortchakov était convaincu que la validité du traité avait expiré en raison des nombreuses violations commises par tous les États concernés. Ainsi, la Russie ne pouvait plus se considérer liée par les obligations de cet accord, qui limitait ses droits souverains dans la mer Noire. ³³

La circulaire de Gortchakov avait pour but d'annoncer aux Grandes Puissances la révision inévitable du traité de 1856. La Russie n'avait pas l'intention de rouvrir la question orientale, mais à partir de ce moment-là, les dirigeants politiques européens et autres se sont interrogés sur la viabilité du système européen. ³⁴ Avant l'envoi de la circulaire, le ministre russe des Affaires étrangères a transmis aux représentants tsaristes présents dans les capitales européennes quelques instructions spéciales. ³⁵

Les journaux russes ont été envahis d'articles concernant la circulaire de Gortchakov. Dans les pages de divers journaux de Moscou et de Saint-Pétersbourg, on pouvait lire des articles louant le courage de la Russie d'avoir dénoncé ce traité humiliant : « ce traité avait pour but non seulement de limiter l'État russe, mais aussi de l'humilier ». L'Empire de l'Est se considérait en droit de revenir à la normale et de pouvoir se défendre

³¹ *Ibid*, 104.

³² N. Dașcovici, *Marea noastră sau regimul strâmtorilor* (Iași: Tipografia Alexandru A. Țerek, 1937), 102.

³³ *Novoe Vremya*, 16 janvier 1871, nr. 15, 1.

³⁴ Ceobanu, *Politică și diplomație*, 43.

³⁵ Dașcovici, *Marea noastră*, 103.

en cas de danger. La dénonciation de la clause relative à la mer Noire était considérée comme un droit souverain de la Russie, qui avait été pris de force au cours des années précédentes.³⁶

Bien que les Grandes Puissances connaissent très bien l'orientation de la politique étrangère russe visant à annuler les clauses du traité de Paris, elles sont restées mécontentes de l'attitude du gouvernement russe, qui a décidé unilatéralement de dénoncer un accord international. Les réactions les plus vives sont venues de l'Angleterre et de l'Autriche-Hongrie. Le gouvernement britannique a déclaré que les actions de la Russie étaient inadmissibles. L'annulation du traité de Paris ne pouvait être réalisée qu'avec l'accord de toutes les parties concernées.³⁷

Dans le même temps, le journal *The Times* a également commencé à critiquer vivement l'initiative de Gortchakov. En ce qui concerne la question roumaine dont se plaignait le ministre russe des Affaires étrangères, l'acte des Principautés roumaines était contraire à la Convention de Paris de 1858, et non au traité de 1856. L'Autriche-Hongrie souhaitait s'allier à l'Empire ottoman et à l'Angleterre contre la Russie afin d'empêcher l'annulation du traité de Paris. Dans ce contexte, le tsar a fait remarquer « d'autant plus de raisons de me réjouir de la décision que j'ai prise ».³⁸

Le gouvernement viennois a tenu à préciser l'existence d'un accord entre l'Autriche, la Grande-Bretagne et la France, qui prévoyait l'interdiction de violer le traité de Paris. Le représentant russe à Vienne, E. P. Novikov, a répondu que cet accord ne contenait que des dispositions relatives à l'intégrité de la Turquie, que la circulaire russe n'affectait pas.³⁹ La démarche russe n'a pas laissé indifférent l'État turc. Aali Pacha a déclaré que l'attitude du gouvernement tsariste offensait tous les pays signataires de l'accord international.⁴⁰ Le gouvernement de Constantinople a estimé que l'accession du prince étranger au trône des Principautés avait été encouragée et soutenue par la Russie, dans le but d'utiliser cela comme prétexte pour abroger les clauses du traité de paix de 1856.⁴¹

³⁶ Narocinskaia, *Rossiia i otmena*, 255.

³⁷ Kunalp, *Ottoman Diplomatic Documents*, 51.

³⁸ Narocinskaia, *Rossiia i otmena*, 255.

³⁹ *Ibid*, 241.

⁴⁰ Kunalp, *Ottoman Diplomatic Documents*, 63.

⁴¹ *Ibid*, 53.

Dans le même temps, l'Empire ottoman a vu dans cette décision du gouvernement russe un appel à un nouveau conflit armé. L'État turc se préparait à entrer en guerre avec la Russie, souhaitant défendre les anciens accords. La Turquie était prête à mobiliser environ 500 000 soldats pour empêcher le cabinet de Saint-Pétersbourg d'agir au sujet du traité de Paris. Il était certain que l'Empire ottoman avait besoin du soutien de l'Autriche et de la Grande-Bretagne. Les deux Grandes Puissances se sont montrées disposées à s'impliquer dans le conflit, menaçant la sécurité de l'État russe.⁴²

L'Empire ottoman était soutenu par deux puissances européennes, mais l'attitude du gouvernement de Berlin, solidaire de Saint-Pétersbourg, constituait un obstacle majeur au déclenchement d'un nouveau conflit européen. La possibilité d'une guerre impliquant également la Prusse ne convenait ni à Londres ni à Vienne. Par conséquent, les décideurs anglais ont dû accepter la fin du système européen établi à Paris en 1856.⁴³

Le chancelier allemand était convaincu que Londres et Vienne n'entreraient pas en guerre contre la Russie, considérant les déclarations anglaises et autrichiennes comme de simples menaces. Le gouvernement russe partageait cette opinion, refusant de croire que deux Grandes Puissances puissent entrer en guerre à cause d'une simple circulaire. Gortchakov considérait que les menaces des cabinets européens n'étaient « qu'une guerre des mots, rien de plus ».⁴⁴

Conférence de Londres

(26 décembre 1870/7 janvier 1871-2/14 mars 1871)

Finalement, les puissances signataires du traité de Paris de 1856 ont accepté de convoquer une conférence internationale dans le but de revoir les clauses qui dérangeaient les Russes. L'initiative d'organiser une conférence internationale revint à Otto von Bismarck. Au départ, le chancelier allemand proposa la capitale de l'Empire ottoman, Constantinople, mais cette option ne fut pas jugée convenable. La proposition suivante fut

⁴² Timofte, *România*, 30-31.

⁴³ Codrin-Valentin Chirica, *Anglia și chestiunea orientală 1830-1900. Studiu Sintetic* (Iași: Editura Helios, 1999), 100.

⁴⁴ Timofte, *România*, 32–33.

la ville de Saint-Pétersbourg,⁴⁵ étant donné que l'Empire tsariste était le principal protagoniste dans cette affaire. Cependant, Bismarck se heurta au mécontentement de l'Angleterre, qui n'était pas d'accord avec la proposition allemande. Finalement, le chancelier allemand a eu l'idée d'organiser la conférence à Londres.⁴⁶ Les décideurs russes ont également souhaité proposer cette ville. La révision inévitable du traité international signé quinze ans auparavant a contraint le gouvernement de Constantinople à accepter les nouvelles réalités.

Aali Pacha a mentionné que la Turquie resterait dans l'incertitude après la conférence des Grandes Puissances. Par conséquent, la seule chance de se défendre et de survivre dans le nouveau système européen était de s'armer et de se préparer à la guerre contre la Russie. Mais, dans le même temps, l'Empire ottoman ne pouvait pas faire face à un conflit militaire avec l'État russe sans le soutien des Grandes Puissances. Aali Pacha a donc envoyé des instructions au représentant ottoman à Londres, Musurus Pacha, qui devait participer à la conférence au nom de la Turquie, afin de résoudre le problème de manière pacifique et d'obtenir des garanties : « ce qui compte le plus pour nous maintenant, c'est de pouvoir gagner dix ans de paix et de tranquillité afin de terminer les réseaux ferroviaires, d'organiser nos finances...''⁴⁷ La réunion de Londres devait se tenir au début de l'année 1871. C'est ainsi que, du 17 janvier au 14 mars 1871, se sont tenues dans la capitale anglaise les réunions auxquelles ont participé les ambassadeurs d'Autriche-Hongrie, le comte Apponyi, de Grande-Bretagne, Lord Granville, de Prusse, le comte de Bernstorff, d'Italie, le chevalier Ch. Cadorna, de Russie, le baron Brunnow, et de l'Empire ottoman, Musurus Pacha. Plus tard, le diplomate français Broglie fut également admis.⁴⁸

Les journaux de l'époque dans la capitale britannique rapportaient que les Grandes Puissances n'avaient aucune raison particulière de vouloir abolir l'ordre européen établi à Paris, mais que si la Russie s'estimait

⁴⁵ Dașcovici, *Marea noastră*, 104.

⁴⁶ S. S. Tatischeva, *Imperator Alexandr II. Ego jizni i tsarstvovanie*, vol II (Sankt-Peterburg: Izdanie A. S. Suvorina, 1903), 79.

⁴⁷ Kuneralp, *Ottoman Diplomatic Documents*, 120–121.

⁴⁸ Adrian-Bogdan Ceobanu, „Conferința ambasadurilor de la Londra (1871). Reacții în presă și mediul politic românesc,” dans *Relații internaționale. Lumea diplomației. Lumea conflictului*, ed. Ionuț Nistor și Paul Nistor (Iași: Editura Pim, 2009), 51–52.

humiliée par celui-ci, alors l'accord international pouvait être annulé.⁴⁹ Cependant, les journaux anglais ont précisé que l'Empire russe devait se limiter uniquement aux clauses relatives à la mer Noire. Dans le même temps, les Britanniques estimaient que l'Empire ottoman avait le droit de surveiller les détroits du Bosphore et des Dardanelles, car cela était nécessaire dans l'intérêt de tous. Les journaux russes ont repris les informations relatives à l'attitude des Britanniques, soulignant que l'État russe était la seule puissance capable de dénoncer unilatéralement un accord international.⁵⁰ De même, les journaux russes ont largement spéculé sur le rôle de l'État français dans le contexte de la conférence de Londres.⁵¹

Lors des premières séances de Londres, la Russie a tenu à expliquer sa volonté de dénoncer les clauses de l'accord de Paris. Le baron Brunnow prononça un discours présentant le point de vue du gouvernement tsariste. Il y souligna l'ampleur des répercussions subies par la Russie après la paix imposée en 1856. Le discours du représentant tsariste reflétait les idées précédemment formulées par Gortchakov dans sa circulaire antérieure. Brunnow rappela notamment le précédent constitué par les conférences tenues à Paris à différentes époques et évoqua les décisions adoptées d'un commun accord en vue de modifier le régime des principautés de Moldavie et de Valachie, changements qui reçurent la sanction de la Sublime Porte ainsi que l'assentiment des autres parties contractantes. Le baron Brunnow observa que, au cours des quinze années écoulées, de nombreux écarts avaient été constatés par rapport au traité de Paris et que, par conséquent, seule la Russie restait la partie contractante respectant encore les anciens arrangements. Après avoir présenté la vision de son auguste suzerain sur cette question, le plénipotentiaire russe souligna une fois de plus à quel point la situation des années 1870 en Europe s'éloignait de celle qui prévalait à l'époque du Congrès de Paris.⁵²

Le plénipotentiaire russe, conformément aux instructions dont il disposait, déclara que le tsar accordait une importance particulière à cette révision, dans le double intérêt de la sécurité et de la dignité de son empire. Le baron Brunnow a estimé que cette révision contribuerait à consolider la

⁴⁹ *Novoe Vremya*, 12 janvier 1871, nr. 11, 1.

⁵⁰ *Ibid.*

⁵¹ *Novoe Vremya*, 14 janvier 1871, nr. 13, 1.

⁵² Noradounghian, *Recueil d'actes internationaux*, 303–304.

paix, qui faisait l'objet de la demande commune de toutes les Grandes Puissances, dont les représentants étaient réunis en conférence à Londres.

Les arguments avancés par le représentant russe se concentraient sur le fait que les anciens accords conclus à Paris n'étaient pas applicables à l'Europe des années 1870 : « les dispositions relatives à la navigation dans la mer Noire ont été suggérées en 1856 sous l'influence d'une conjoncture totalement différente de la situation actuelle. Quelques mots suffisent pour établir la différence entre les deux époques dont j'ai été témoin. En février 1856, j'ai été convoqué au congrès de Paris. Quinze ans se sont écoulés depuis. C'était à l'époque de l'empire. Le comte Walewski présidait les travaux du congrès. Ce ministre n'est plus aujourd'hui. Les pouvoirs dont il disposait sont enterrés''.⁵³ La manière dont le plénipotentiaire russe a exposé son point de vue était édifiante, soulignant que l'Europe avait radicalement changé au cours des quinze dernières années. Selon le diplomate tsariste, les Grandes Puissances de 1856 ont perdu leur influence dans le concert européen, laissant la place à d'autres États qui ont réussi pendant cette période à se reconstruire et à dominer au sein de celui-ci. Brunnow n'a pas non plus manqué de souligner qu'il y a quinze ans, la Russie était en guerre avec la Turquie, la Grande-Bretagne, la France et la Sardaigne, et qu'en 1871, le gouvernement de Saint-Petersbourg entretenait des relations cordiales avec tous les États, évitant les conflits armés. La clause qui dérangeait le plus les Russes figurait à l'article 11 du traité de Paris.

L'article 11 visait à rétablir, en apparence, une parité entre les pavillons de guerre des puissances riveraines et ceux des autres puissances. Brunnow précisa néanmoins qu'aucune parité n'avait jamais réellement existé. Les pavillons de guerre des puissances non riveraines n'avaient en effet jamais été admis en mer Noire en temps de paix. L'accès aux Dardanelles et au Bosphore était interdit à tous les pavillons de guerre étrangers. Par conséquent, la liberté de navigation relevait intrinsèquement du droit souverain de la Russie et de la Turquie. Le plénipotentiaire russe observa que : « leur interdire de naviguer (aux pavillons de guerre), équivaut à violer leur indépendance ». ⁵⁴ La Russie a été profondément blessée par la situation qui s'est créée au Congrès de Paris. Compte tenu du fait que

⁵³ *Ibid*, 307.

⁵⁴ *Ibid*, 307–308.

l'actualité a pris une autre tournure, le gouvernement de Saint-Pétersbourg a imposé un nouvel état de fait. Brunnow a souligné que ses instructions prévoyaient l'initiative de préparer, d'un commun accord, le remplacement des dispositions de 1856 relatives à la neutralité de la mer Noire, afin d'assurer la paix en Orient et l'équilibre européen.⁵⁵ Dans la presse russe, des rumeurs circulaient selon lesquelles les Grandes Puissances ne voulaient toujours pas admettre l'annulation du traité de Paris.⁵⁶ Cependant, au cours de la conférence, la politique conciliatrice des puissances européennes, qui étaient contraintes d'accepter la modification de l'accord de 1856, est devenue évidente.⁵⁷ Bien que, lors de la réunion de Londres, il soit apparu clairement que les Grandes Puissances allaient faire des concessions à la Russie, le plénipotentiaire ottoman espérait encore que les anciens accords seraient maintenus. Dès le début de la conférence, l'Empire ottoman a tenu à établir que l'annulation d'un accord international ne pouvait se faire sans l'accord de toutes les parties contractantes. Selon Musurus Pacha, cette stipulation devait constituer le principe fondamental du droit international.⁵⁸

Le 1^{er}/13 mars 1871 fut signé le protocole de Londres, plus connu sous le nom de convention de Londres, qui comprenait neuf articles. La presse russe publia immédiatement des informations concernant le succès des diplomates tsaristes, qui avaient réussi à obtenir la modification du traité de paix de 1856.⁵⁹ Alexandre II décida rapidement de ratifier la convention de Londres. Cet accord prévoyait la modification de certaines clauses du traité de Paris.⁶⁰ L'Empire ottoman souhaitait conserver les anciens accords concernant les détroits du Bosphore et des Dardanelles, en les laissant fermés aux navires étrangers, à l'exception des navires affectés au service des ambassades. Malgré tous ses efforts, l'Empire ottoman essuya un refus de la part des Grandes Puissances.⁶¹ Par conséquent, trois articles

⁵⁵ *Ibid*, 309.

⁵⁶ *Novoe Vremya*, 15 janvier 1871, nr. 14, 1.

⁵⁷ *Golos*, 1/13 février 1871, nr. 32, 1.

⁵⁸ Kuneralp, *Ottoman Diplomatic Documents*, 149.

⁵⁹ *Russkii invalid*, 20 mars 1871, nr. 64, 1–2.

⁶⁰ Nicolae Ciachir, Gheorghe Berca, *Diplomația europeană în epoca modernă* (București: Editura Științifică și Enciclopedică, 1984), 361.

⁶¹ Kuneralp, *Ottoman Diplomatic Documents*, 162.

du traité signé dans la capitale française en 1856, à savoir les articles XI, XIII et XIV, ont été abrogés.⁶²

En conséquence, il a été décidé que le principe relatif aux détroits du Bosphore et des Dardanelles resterait tel qu'il avait été établi en 1856, étant précisé que le sultan avait le droit d'ouvrir l'accès à ces détroits aux navires militaires des puissances amies ou alliées. La mer Noire a été déclarée ouverte à la libre navigation des navires marchands de toutes les nations. La Commission du Danube, créée par le traité de Paris, devait exercer ses activités jusqu'en 1883. Dans le même temps, les Grandes Puissances ont décidé d'accorder aux puissances riveraines du Danube le droit d'organiser les activités d'une commission spéciale composée de leurs représentants et de percevoir des taxes sur les navires naviguant sur le Danube. Le droit de percevoir des taxes sur les bateaux naviguant sur le Danube a été accordé afin de couvrir les coûts de nettoyage du lit du fleuve. Les bâtiments construits à l'embouchure du Danube étaient considérés comme neutres.⁶³ Le même jour, le 1/13 mars 1871, toujours à Londres, une convention russo-turque fut conclue pour annuler l'accord spécial du 18/30 mars 1856 concernant le nombre de navires militaires de l'Empire russe et de l'Empire ottoman en mer Noire.⁶⁴

Après la fin de la conférence de Londres, le tsar Alexandre II a donné à Gortchakov le titre le plus élevé de l'Empire⁶⁵ (en signe de reconnaissance pour tous ses efforts), mentionnant dans une lettre qu'en lui accordant cette haute distinction, il remerciait le prince pour les efforts qu'il avait déployés au cours de ces quinze années. Dès sa nomination au poste de ministre des Affaires étrangères, Gortchakov fit tout son possible pour réaliser le rêve du tsar, en s'efforçant constamment d'assurer l'indépendance et de renforcer la gloire de la Russie.⁶⁶ La lettre du tsar Alexandre II à Gortchakov a également été publiée dans la presse russe. Le tsar a remercié le prince d'avoir protégé la dignité de l'Empire russe : « C'est à vous que revient le mérite, dans cette affaire qui revêt une importance historique pour la patrie, d'avoir marqué la brillante continuation de

⁶² Ceobanu, *Conferința ambasadurilor*, 52.

⁶³ Tatisheva, *Imperator Alexandr*, 79.

⁶⁴ Dașcovici, *Marea noastră*, 106.

⁶⁵ Vinogradov, *Balcanskaya epopeya*, 88.

⁶⁶ Tatisheva, *Imperator Alexandr*, 80.

toutes les activités précédentes ». ⁶⁷ Ce geste du tsar a renforcé l'hypothèse selon laquelle la politique étrangère de la Russie après 1856 visait exclusivement à annuler le traité qui avait humilié l'État russe devant l'Europe. Alexandre II a également remercié Brunnow pour sa représentation à la conférence de Londres. Le tsar a également exprimé sa gratitude à l'ambassadeur russe à Constantinople, Nicolai P. Ignatiev, qui a sondé le terrain dans la capitale de l'Empire ottoman. ⁶⁸

Après la conférence de Londres, la presse russe était très enthousiaste, considérant l'année 1871 comme un moment de gloire et de fierté pour l'Empire russe. Les journaux russes ont souligné la victoire du gouvernement de Saint-Petersbourg, qui a réussi à effacer les traces les plus sensibles de la guerre de Crimée. ⁶⁹ Cependant, certains journaux ont émis des commentaires sceptiques à ce sujet, soulignant que la Russie n'était pas prête pour le retour des navires militaires en mer Noire, car le pays était en crise économique. Par conséquent, cet acte semblait purement symbolique. Le succès de 1871 a été reconnu, mais il a été précisé qu'il ne fallait pas en exagérer la signification. ⁷⁰ L'annulation des clauses du traité de Paris lors de la conférence de Londres a représenté un succès incontestable pour la diplomatie tsariste.

Conclusion

La conférence des ambassadeurs à Londres (1871), au cours de laquelle il a été décidé d'annuler les clauses restrictives du traité de Paris (1856), doit être interprétée comme l'expression de l'interdépendance entre l'évolution de la politique étrangère russe et les transformations survenues dans le domaine des relations internationales. Cette décision n'a pas été prise de manière précipitée, mais est le résultat d'un processus graduel, dans le cadre duquel l'Empire russe a réussi à regagner son statut et son prestige précédemment affectés. L'annulation du régime de neutralisation de la mer Noire a symboliquement marqué le dépassement de l'humiliation subie après la défaite dans la guerre de Crimée. Le succès diplomatique de la Russie n'était pas uniquement dû aux efforts internes

⁶⁷ *Russkii invalid*, 20 mars 1871, nr. 64, 2.

⁶⁸ *Ibid.*

⁶⁹ Narocinskaia, *Rossiia i otmena*, 256.

⁷⁰ *Ibid.*, 257–258.

des autorités tsaristes, mais était également favorisé par la conjoncture internationale, marquée par la réorientation de l'intérêt des Grandes Puissances vers d'autres foyers de tension en Europe. Dans ce contexte, la Russie a réussi à dénoncer unilatéralement un traité international, ce qui souligne le regain d'influence de la Russie dans le système politique européen.

Bibliographie

Sources

Acte și documente relative la istoria renascerii României, ed. Ghenadie Petrescu, Dimitrie A. Sturdza, Dimitrie C. Sturdza, vol. II. București: Tipografia Carol Göbl, 1889.

Graf N. P. Ignatiev i provoslavnyiï vostok. Documenty. Perepiska. Vospomeniia. N. P. Ignatiev zapiski o russkoi politike na vostoce 1864–1887 gg., ed. O. V. Anisimov, K. A. Vah, vol. I. Moskva: Izdanie Indrik, 2015.

Kuneralp, Sinan, ed. *Ottoman Diplomatic Documents on "The Eastern Question": The London Conference on the Revision of Certain Stipulations of the Treaty of March 30, 1856 Concerning the Neutralization of the Black Sea, 1870–71*. Istanbul: Isis Press, 2009.

Recueil d'actes internationaux de l'Empire Ottoman, Tome Troisième. Paris: Librairie Cotillon, 1902.

Sbornik dogovorov Rossiie s druzhimi gosudarstvami 1856–1917, ed. I. V. Kovmenko. Moskva: Gosudarstvennoe Izdatelstvo Politiceskoi Literatury, 1952.

Presse

Golos, Février 1/13, 1871, nr. 32.

Novoe Vremya, Janvier 12, 1871, nr. 11.

Novoe Vremya, Janvier 14, 1871, nr. 13.

Novoe Vremya, Janvier 15, 1871, nr. 14.

Novoe Vremya, Janvier 16, 1871, nr. 15.

Russkii invalid, Mars 20, 1871, nr. 64.

Littérature:

- Anderson, M. S. *The Eastern Question 1774-1923*. New York: St Martin's Press, 1996.
- Boicu, Leonid. *Austria și Principatele Române în vremea Războiului Crimeii (1853-1856)*. București: Editura Academiei Republicii Socialiste România, 1972.
- Butova, R. B. „Crymscaya voyna: russckii vzglead iz Afin”. Dans *1821 god v istorii balkanskih narodov: K 200-letiu greceskoi nacionalino-osvoboditelnoi revoliutii*, ed. O. E. Petrușin, A. K. Alexandrova, T. Yaniți. Moskva: Izdanie Institut Slaveanovedenye RAN, 2022. 143–163.
- Carrère d'Encausse, Hélène. *Alexandru al II-lea. Primăvara Rusiei*. Trad. Dana Manciu. București: Editura Artemis, 2009.
- Ceaușu, Mihai-Ștefan. „Austria și sud-estul Europei în perioada Războiului Crimeii.” Dans *Congresul de la Paris (1856): Prefaceri europene, implicații românești*, ed. Dumitru Ivănescu și Dumitru Vitcu. Iași: Editura Junimea, 2006. 37–46.
- Ceobanu, Adrian-Bogdan. „Conferința ambasadorilor de la Londra (1871). Reacții în presă și mediul politic românesc.” Dans *Relații internaționale. Lumea diplomației. Lumea conflictului*, ed. Ionuț Nistor și Paul Nistor. Iași: Editura Pim, 2009. 48–55.
- Ceobanu, Adrian-Bogdan. *Politică și diplomație la sfârșitul secolului XIX. Din istoria relațiilor româno-ruse (1878-1899)*. Iași: Editura Universității „Alexandru Ioan Cuza”, 2017.
- Chirica, Codrin-Valentin. *Anglia și chestiunea orientală 1830-1900. Studiu sintetic*. Iași: Editura Helios, 1999.
- Ciachir, Nicolae, Bercan, Gheorghe. *Diplomația europeană în epoca modernă*. București: Editura Științifică și Enciclopedică, 1984.
- Cliveti, Gheorghe. „Un conflict european: 'Războiul Crimeii (1853–1856)'.” Dans *Cercetări istorice*, vol. XII–XIII. Iași: Editura Muzeului de Istorie, 1981–1982. 403–424.
- Cliveti, Gheorghe. *România și crizele internaționale 1853-1913*. Iași: Editura Fundației „Axis”, 1997.
- Cliveti, Gheorghe. „Tratatul din 30 martie 1856, de la Paris. Problema garanțiilor.” Dans *Prefaceri europene, implicații românești*, ed. Dumitru Ivănescu și Dumitru Vitcu. Iași: Editura Junimea, 2006. 87–100.

Maria Cernîș, *La Russie et la "question" de la neutralisation de la mer Noire 1870–1871*

- Dașcovici, N. *Marea noastră sau regimul strâmtorilor*. Iași: Tipografia Alexandru A. Țerek, 1937.
- Hosking, Geoffrey. *Rusia popor și Imperiu 1552-1917*. Trad. Dana Crăciun, Hortensia Pârlog și Maria Teleagă. Iași: Editura Polirom, 2001.
- Jelavich, Barbara. *The Ottoman Empire, the Great Powers, and the Straits Question 1870-1887*. Bloomington and London: Indiana University Press, 1973.
- Jelavich, Barbara. *Russia and the Formation of the Romanian National State 1821-1878*. New York: Cambridge University Press, 1984.
- Narocinskaia, Lidia. *Rossiia i otmena neitralizatii Ceornogo Morea. 1856-1871. K istorii vostochnogo voprosa*. Moscova: Izdanie Vece, 2022.
- Nikitin, S. A. „Russkoe obshestvo i voprosy balcanskoi politichi Rossii (1853–1876).” Dans *Slaveane i Rossiya: K 110-letiu so dnia rojdeniya S. A. Nikitina*, ed. I. V. Ciurchina, S. I. Dancenکو, M. M. Frolova. Moskva: Izdanie Tezaurus, 2013. 147–172.
- Tarle, E. V. *Războiul Crimeii*. Vol. II. București: Editura de Stat pentru Literatură Științifică, 1952.
- Taylor, A. J. P. *The Struggle for Mastery in Europe 1848-1918*. London: Oxford University Press, 1954.
- Tatisheva, S. S. *Imperator Alexandr II. Ego jizni i tsarstvovanie*, vol II. Sankt-Peterburg: Izdanie A. S. Suvorina, 1903.
- Timofte, Mihai. *România la 1870-1871: monarhie sau republică*. Iași: Editura Polirom, 1996.
- Vinogradov, V. N. *Velicobretaniya i Balcany: ot Venskogo Kongressa do Crymskoi voiny*. Moscova: Izdanie Nauka, 1985.
- Vinogradov, V. N. *Balcanskaya epopeeya kneazya A. M. Gortchakova*. Moscova: Izdanie Nauka, 2005.
- Vinogradov, V. N. „Nikolai I v ‘Crymskoi lovuške’, a soiuznaya coalitiya na puti v nikuda.” Dans *Istoriya Balkan. Vek dvenadtsatiy (do Crymskoi voiny)*, ed. V. N. Vinogradov. Moscova: Izdanie Krasand, 2012. 428–449.

Maria Cernîș

Ph.D Candidate

Faculty of History, “Alexandru Ioan Cuza” University of Iași

cermaria290@gmail.com

ORCID: <https://orcid.org/0009-0009-5600-4135>

Russia and the “Question” of the Neutralization of the Black Sea, 1870–1871

Following its defeat in the Crimean War, neutralising the Black Sea became a priority for Russia. The consequences of the Crimean War left a deep mark on Russian foreign policy, and the fear of diplomatic isolation led to sustained and solemn efforts on the international stage. The leadership in Saint Petersburg focused its efforts almost exclusively on revising the Treaty of Paris, with the main aim of eliminating the clauses imposing the neutralisation of the Black Sea. After fifteen years of intense diplomatic efforts and taking advantage of a favourable international context, Russia succeeded in 1871 in having this provision annulled, marking an important victory in the process of regaining its status.

KEYWORDS: Russia, Crimean War, neutralization of the Black Sea, London Conference